

Les distributions (petit rappel)

Elles ont lieu **entre 18 h et 20 h**. Si vous arrivez dans les premiers, profitez-en pour donner un coup de main aux volontaires. La mise en place sera plus rapide.

1) Récupérer ses produits :

Il suffit de se présenter à la table de distribution en arrivant et de donner son nom.

Légumes :

- S'il s'agit d'un **panier complet**, lire au tableau le contenu du panier puis peser les quantités indiquées (attention, les balances sont tarées pour les bassines).
- S'il s'agit d'un **demi-panier**, le premier des « copaniéristes » qui arrive prépare un panier complet dans les caisses à disposition puis compose son demi-panier en divisant les quantités par deux. Il laisse l'autre demi-panier prêt (avec le nom de son copaniériste inscrit sur le petit papier par la table de distribution).

En cas de doute, surtout lors des premières distributions, ne pas hésiter à demander de l'aide aux volontaires qui tiennent la table.

2) Tenir la table de distribution :

Cette année, en signant le contrat d'adhésion, vous vous êtes engagés à assurer au moins une distribution dans l'année*. C'est un moment de partage et de convivialité au sein de l'association qui permet de rencontrer les autres adhérents et de discuter avec les producteurs.

- Les **trois volontaires** pour l'aide à la distribution arrivent à **17h30** et aident les producteurs à décharger et installer les légumes.
- La nouveauté de cette année : l'un deux (le plus costaud et/ou motivé et/ou sportif et/ou musclé...) assurera l'aide au déchargement et à l'installation de 17h30 à 18h15 uniquement. Les deux autres assureront l'aide au déchargement et à l'installation ainsi que la tenue de la table de distribution jusqu'à **20 h**.

Cette organisation plus souple permet d'avoir assez de bras pour le déchargement mais évite la mobilisation d'une troisième personne à la table de distribution une fois le rush de départ passé.

3) S'inscrire pour les prochaines distributions :

Un planning se trouve sur la table. S'inscrire dès que votre agenda le permet facilite la gestion des volontaires de distributions.

** (Les adhérents dans l'impossibilité d'assurer une distribution dans l'année pour raisons personnelles ou professionnelles peuvent se porter volontaires pour aider à la tenue du stand de l'AMAP lors de manifestations à destination du grand public)*

Côa D'Neut

C'est reparti !!!



Et oui, le printemps s'est, pour notre plus grande joie, annoncé plus tôt que prévu ! Il faut dire que l'hiver précédent avait marqué nos esprits, nous faisant même (presque) oublier le réchauffement climatique... Que nenni ! Il est bien toujours là, et ce ne sont pas nos fiers radis ou nos vigoureuses verdure qui s'en plaindront ! Les températures quasi estivales n'ont pas dû, non plus, déplaire à nos levures boulangères qui ont pu exprimer tous leurs talents mimétiques de prolifération bienveillante (les prédicateurs bibliques n'ont qu'à bien se tenir !). Quant à nos adorables biquettes, vu le réjouissement sur leur mine à la vue de leur tout-petits resplendissant de santé aux premiers rayons de mars, elles ne peuvent nous gratifier que du plus raffiné de leur millésime.

Nous en oublierions presque le labeur intense que la météo a contraint nos « alchimistes » d'effectuer afin d'endiguer ce flot de générosité de la nature, et auxquels l'astre du jour a, sinon commencé de tanner le cuir de la résistante peau, au moins permis de travailler dans la sérénité, sans craindre de décevoir nos exigeants palais !

Des nouvelles du champs

Comme vous l'avez compris, cette année tout a de l'avance (environ 3 semaines). Les légumes d'été (tomates, courgettes, aubergines, poivrons, etc.) ainsi que les pommes de terre sont déjà plantés/semés, et arriveront d'autant plus tôt. La charge de travail supplémentaire engendrée (arrosage notamment) a nécessité l'emploi d'un saisonnier. A venir dans les paniers : petits pois, rhubarbe, navets, épinards, salades ...

Nos producteurs

Vous constaterez sur cette carte que les producteurs sont très proches des consommateurs, c'est une des principales caractéristiques des Amap : améliorer l'économie locale et ne pas transporter des produits sur des centaines de kilomètres.



Hélène Lebas
Lieu : Chaillon
Production : fromages de chèvre
www.chevrerie-chaillon.fr
helene.lebas932@orange.fr
Tél : 03 29 90 09 39



Pascal Chenot
F-X. Houillon (alias « Fix »)
Lieu : Lagny
Production : légumes



Nancy



Maryse Mailfert & Vincent Cocagne
Lieu : Lay-Saint-Christophe
Production : pains, viennoiseries
<http://unpaindecote.free.fr/>
unpaindecote@free.fr

Les référents « contrats »

Légumes : Estelle DUEZ & Viviane BARROIS (legumes@crapaud-sonneur.org)
Fromages : Charlotte MUCIG & Isabelle PERRY (fromages@crapaud-sonneur.org)
Pains et viennoiseries : Cécile XIMENES & Amine BOUMAZA (pain@crapaud-sonneur.org)

Les référents « comités »

Adhésions/liste d'attente : Sabine GEORGES (adhesion@crapaud-sonneur.org)
Coordination : Pierre REBOUD (coordination@crapaud-sonneur.org)
Distribution (organisation) : Valérie BOURGOIS (distribution@crapaud-sonneur.org)
Journal (contacter le journal pour diffuser une info) : Jean-Arnaud CAMICAS & Didier BONHOMME (journal@crapaud-sonneur.org)
Informatique (site internet/listes de diffusion) : Nicolas ANSELMINO (informatique@crapaud-sonneur.org)
Relations extérieures : Pierre REBOUD (relations@crapaud-sonneur.org)
Trésorerie : Carole COMMUN (tresorerie@crapaud-sonneur.org)

Le comité gère la vie de l'Amap de manière informelle lors des distributions, où vous pouvez les rencontrer.
Plus formellement, le comité échange par emails au moyen d'une liste de diffusion "Comité" qui inclue tous les référents et est ouverte à tous les adhérents qui en font la demande.
Enfin, le comité se réunit habituellement le **1er mercredi du mois** (en cas de vacances, la réunion peut être décalée), vers **20h15** (après la distribution) dans la Salle des Associations de la MJC.
Vous pouvez venir occasionnellement ou régulièrement, pour débattre et vous exprimer librement. Vous disposez tout comme les référents présents d'une voix pour vous exprimer sur les décisions à prendre.

Prochaine réunion des comités : le mercredi 23 avril à 20h15

Ordre du jour : Visite des exploitations - Point sur le démarrage des distributions (Légumes, Pain, Chèvres) - Relance de l'Amap Safran ? Projet d'Amap Oeufs/Volaille - Table des Amap pour le 1er mai à la Pépinière...